

La résidence « Ravel Gare » à Sarcelles (95) lauréate du premier palmarès « réHAB XXe » dédié aux réhabilitations exemplaires de bâtiments de la seconde moitié du XXème siècle

📍 Île-de-France ⌚ 3 min



MAÎTRISE D'OEUVRE

Architecte : EQUATEUR

Bureaux d'études : ALTEREA + SINCOPIA

Entreprise : LEON GROSSE

Le Ministère de la Culture vient d'annoncer les lauréats de son premier palmarès « réHAB XXe » valorisant des opérations exemplaires de réhabilitation de bâtiments construits dans la seconde moitié du XXe siècle.

Construite à la fin des années 50, la résidence « Ravel Gare » haute de 14 étages et comprenant 56 logements est située au pied de la gare SNCF de Garges-Sarcelles (95). Entre 2016 et 2018, elle a bénéficié de travaux de réhabilitation inscrits dans le cadre de l'ANRU.

Les façades, le hall, l'électricité ainsi que toutes les pièces humides des logements ont été rénovés. Les façades ont été entièrement remplacées par des panneaux préfabriqués en bois permettant d'atteindre des performances énergétiques tout à fait exceptionnelles.

Le remplacement complet des façades par des panneaux préfabriqués en bois Panobloc a permis d'atteindre un niveau « bâtiment basse consommation » (BBC), validé par une certification Patrimoine Habitat. Ce mode constructif contribue également au stockage du carbone dans le matériau bois (environ 45 m3). Enfin, il a amélioré très fortement le confort acoustique des résidents en divisant par quatre l'intensité des bruits extérieurs.

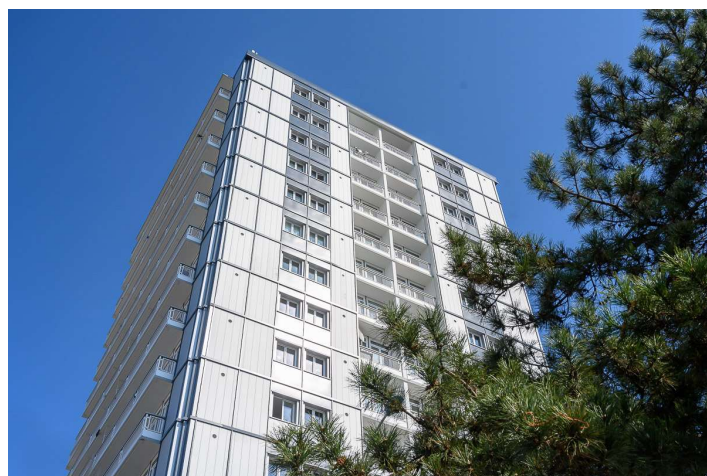
La résidence Ravel Gare est donc une référence en matière de renouvellement des façades légères préfabriquées présentant des qualités architecturales et durables.

A ce titre, cette rénovation exemplaire a été lauréate aux Trophées Bois Île-de-France 2019, un concours organisé par Fibois et la Région Île-de-France.

Lors du Salon des Maires et des Collectivités locales 2023, la résidence a été primée « Lauréate du premier palmarès « réHAB XXe » dédié aux réhabilitations exemplaires de bâtiments de la seconde moitié du XXème siècle ».



(<https://groupe-cdc-habitat.com/wp-content/uploads/2023/11/bd-9706-sarcelles-ravel-gare-cv.krieger-mars19-21.jpg>)



(<https://groupe-cdc-habitat.com/wp-content/uploads/2023/11/bd-9706-sarcelles-ravel-gare-cv.krieger-mars19-27.jpg>)



(<https://groupe-cdc-habitat.com/wp-content/uploads/2023/11/bd-9706-sarcelles-ravel-gare-cv.krieger-mars19-12.jpg>)

MAÎTRISE D'OEUVRE – Architecte : EQUATEUR – Bureaux d'études : ALTEREA + SINCOPIA Entreprise : LEON GROSSE

Qu'est-ce que le palmarès « réHAB XXe » ?

Le ministère de la Culture en partenariat avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement), expert public pour la transition écologique et la cohésion des territoires, a lancé cette année la première édition du palmarès « réHAB XXe » récompensant des opérations exemplaires de réhabilitation de bâtiments construits dans la seconde moitié du XXe siècle.

L'ambition consiste à montrer que l'architecture a pris la mesure des enjeux environnementaux et que la réhabilitation est aujourd'hui un champ à part entière de la création architecturale.

Parmi un foisonnement de dossiers reçus, les 10 projets et opérations sélectionnés cette année s'inscrivent dans une double dynamique : répondre aux enjeux de transition écologique et de sobriété énergétique sans renoncer à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et d'usage.